



LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE

- Partager des valeurs : solidarité, tolérance, humanisme, respect des autres et des ressources
- Agir en réseau
- Garantir aux itinérants des services adaptés à leurs besoins
- Favoriser l'échange et la convivialité et accueillir avec attention les cheminants



©JJ Gelbart



EN SAVOIR PLUS :

www.chemins-compostelle.com/h-bergeurs

Agence des chemins de Compostelle

05 62 27 00 05 - accueil@chemins-compostelle.com

Aveyron Attractivité et Tourisme

05 65 75 55 86 - celine-sautre@tourisme-aveyron.com

Gironde Tourisme

05 56 48 68 13 - d.remazeilles@gironde-tourisme.com

Lot Tourisme

06 75 46 58 18 - matthieu.besalduch@tourisme-lot.com

Ariège Pyrénée Tourisme

05 61 02 06 93 - caroline.bayard@ariegepyrenees.com

Tourisme Hautes-Pyrénées

05 62 56 70 61 - olivier.bely@ha-py.com

Haute-Garonne Tourisme

05 61 99 41 23 - tchaumeil@tourismehg.com

Gers Tourisme

05 62 67 31 38 - celeplus@gers.fr

Aude Tourisme

04 68 11 66 04 - n.chastel@audetourisme.com

Tarn-et-Garonne Tourisme

04 63 21 79 59 - catherine.terset@tourisme82.com

Hérault Tourisme

04 67 67 81 59 - gdelerue@herault-tourisme.com

TOURISME
AVEYRON

gironde
tourisme

LOT
TOURISME
AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

ARIÈGE
TOURISME

Hautes-Pyrénées
Be
HaPy

HAUTE
GARONNE
TOURISME
L'Accent nature

LOISIRS
LE DEPARTEMENT

L'AUDE
Agence de Développement Touristique

TARN-ET-GARONNE
Tourisme
Le Grand Garonnais

Tourisme
Hérault



Agence française
des chemins
de Compostelle



BIENVENUE

Les hébergeurs du réseau
vous accueillent en France sur
les chemins de Compostelle

©Ville-Oloron-Sainte-Marie



Bienvenue dans le réseau des hébergeurs des chemins de Compostelle en France

L'Agence des chemins, en partenariat avec les Agences départementales du tourisme, met en place une charte à destination des hébergeurs situés sur les chemins de Compostelle en France.

POURQUOI UNE CHARTE NATIONALE ?

- Faire réseau
- Échanger et partager
- Gagner en visibilité



©Gîte del Roumiou

UNE CHARTE POUR QUI ?

Un hébergeur peut signer la charte et faire partie du réseau « Accueil sur les chemins de Compostelle » s'il :

- est situé à moins de 2 km d'un chemin de Compostelle ;
- propose un accueil à la nuitée ;
- est ouvert au moins 6 mois consécutifs par an entre mars et octobre ;
- est déclaré en mairie et respecte la législation en vigueur relative à son activité ;
- est adhérent ou partenaire de l'Office de Tourisme auquel est rattachée la commune de résidence ;

Cette démarche est lancée à titre expérimental en 2019 dans l'Aveyron, la Gironde et l'Hérault.



POURQUOI REJOINDRE CE RÉSEAU ?

- Améliorer la visibilité de mon hébergement ;
- Echanger entre hébergeurs autour de bonnes pratiques et de problématiques partagées ;
- Avoir à disposition des outils pour faciliter ma pratique ;
- Mettre en place des actions collectives.

COMMENT REJOINDRE LE RÉSEAU ?

Quelques étapes pour intégrer la démarche :

- Je contacte mon office de tourisme, l'Agence départementale du tourisme ou l'Agence des chemins de Compostelle pour obtenir le contenu de la charte et d'éventuelles précisions ;
- Je m'assure que mon hébergement remplit les pré-requis et que je suis d'accord pour m'engager sur les critères de la charte ;
- Je participe à l'atelier de bienvenue pour connaître les autres hébergeurs du réseau, signer la charte, obtenir des informations et des outils ;
- Je m'acquitte d'une contribution de 50 € par an.

JE SUIS MARCHEUR, POURQUOI PRIVILÉGIER UN HÉBERGEMENT DU RÉSEAU ?

- J'ai accès à des services adaptés ;
- Les hébergeurs qui m'accueillent s'engagent dans une démarche de qualité en signant une charte ;
- Ils sont soucieux de mon accueil ;
- Ils sont sensibilisés aux chemins de Compostelle et aux besoins des itinérants.

